

M5-F-19/20

Le 27 janvier 2020

Aux parents des élèves de l'école maternelle.

Chers parents,

Dans le cadre de l'éducation à la santé et du respect des choix alimentaires que chaque famille fait pour ses enfants, la Direction du CPF vous remercie de ne plus apporter à l'école des gâteaux et des friandises pour fêter l'anniversaire de votre enfant. Il sera célébré par toute la classe en chantant.

Parallèlement à cette mesure, une campagne de prévention, d'information et de sensibilisation à la santé sera menée par une spécialiste et les enseignantes pour les élèves de l'école maternelle.

Dans ce cadre, nous vous recommandons de prévoir des goûters les plus sains possibles.

Nous comptons sur votre étroite collaboration pour veiller au bien-être et à la santé de nos élèves.

Très cordialement.

La direction